



## **GLUX EN GLENNE**

### **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 AOUT 2015 A 18H30**

Le vendredi 28 août 2015, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. René Blanchot, Maire

Etaient présents : Mme Nouvel Mathilde, Mme Alévêque Annick, Mme Lageweg Johanna, Mme Marceau Ghislaine, Mr Gonin Didier, Mr Doreau François, M. Némoy Yvan

Excusés : Mme de Contenson Bénédicte, Mme Vaillant Valérie, M. Avicé Etienne  
Mme Alévêque désignée secrétaire

La lecture du compte-rendu de la réunion du vendredi 03 juillet 2015 à 18h00 n'appelle aucune observation.

M. Paquet Michel receveur de la commune est présent à la réunion du Conseil.

#### **ORDRE DU JOUR**

##### **Prêt extension réseau de chaleur**

Le Conseil après en avoir délibéré décide de souscrire auprès de la Banque Populaire Bourgogne Franche Comté

-un prêt de 45 000,00 € sur 1 an en attente des subventions au taux de 1.20 % montant maxi des intérêts 540.00 €

-un prêt de 50 000,00 € durée 17.25 ans taux 2.08% échéances constantes, remboursement trimestriel de 864.26 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide la

-renégociation du prêt n° 07088088 durée 17.25 ans au 1<sup>er</sup> octobre pour un capital restant dû de 239 785.03 € taux de 2.10 % échéances constantes trimestrielles de 4 151 .52 € auprès de la BPBFC

Cette renégociation avec la baisse du coût du crédit, nous permet d'emprunter pour l'extension du réseau de chaleur sans augmenter les remboursements. L'endettement de la commune reste identique.

##### **Personnel gîte**

M. Le maire informe Le Conseil que suite au départ de M. Leclere Julien, aucun nouvel employé n'a été embauché. Un entretien a bien eu lieu mais la personne domiciliée à Decize a finalement décliné l'offre.

C'est Mme Guin Angélique (en micro-entreprise) habitant les Couraults qui effectuera ponctuellement des prestations de service si nécessaire en attendant la fin de l'année.

#### Gestion du gîte 2016

M. Le maire informe le conseil que des disfonctionnements sont apparus ces derniers mois et il informe que Mme Régnier Martine a émis le souhait de ne pas renouveler son contrat qui se termine au 31 décembre 2015. Une commission de travail sera mise en place afin d'envisager la meilleure gestion possible pour le gîte en 2016.

Mme Lageweg propose que le Lycée hôtelier de Château-Chinon soit contacté pour un éventuel partenariat. M. Le maire va s'informer de la possibilité de telles conventions

#### Budget eau-assainissement

La commune n'ayant pas le code INSEE nécessaire, le budget est reporté à une date ultérieure.

La prochaine réunion de conseil est fixée au 18 septembre afin d'effectuer les comptes administratifs et le nouveau budget.

#### Logement agence postale

M. Le maire informe le conseil que le locataire de l'agence postale a donné son congé au 31 août 2015 en conséquence il est libre à la location

#### Bail petite auberge

M. Paquet receveur de la commune, fait part au conseil du projet de bail commercial pour la « Petite auberge » des ajustements sont nécessaires entre les différents partis. Une rédaction définitive et une signature du bail commercial soumis à TVA doit être finalisée dans les plus brefs délais.

#### Questions diverses

L'agent recenseur est recruté pour effectuer la collecte qui se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016. Une seule personne a répondu à l'appel à candidature : Melle Tirza Lageweg aura en charge cette mission.

M. Le maire félicite M. Didier Gonin président du comité des fêtes ainsi que tous les bénévoles pour la fête des myrtilles qui a remporté un franc succès malgré le mauvais temps.

Il félicite également M. Yvan Némo et Mme Annie Blanchot pour l'exposition de documents concernant la première guerre mondiale et en particulier l'année 1915 à la maison des myrtilles ainsi que Mme Bénédicte de Contenson pour l'exposition sur les arbres à l'église St Denis.

M. Le maire adresse ses félicitations à Mme Annick Alévêque et à tous ceux qui ont contribué à la réussite de notre char « le Titanic » qui a eu un franc succès dans la presse locale et nationale.

Mme Alévêque informe qu'une participation importante à l'après midi ludothèque a fait la joie des petits et des grands.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h50.

